

L'Adresse—M. Rodriguez

maintenant qui est à l'origine de ces attentats dans cette république.

Je reprends les arguments que j'ai déjà invoqués au cours du débat sur le bill C-9 en comité en 1974. J'ai demandé si en fait la Société pour l'expansion des exportations, qui s'intéresse au développement du tiers monde, faisait enquête sur place, de concert avec les autochtones, pour savoir si les gens les plus respectés et les plus avertis voyaient d'un bon œil ce genre de développement. Mais la SEE m'a répondu que ce n'était pas de son ressort de juger des politiques locales, qu'elle s'occupait plutôt de prêter de l'argent.

Monsieur l'Orateur, c'est notre argent qu'elle prête. Si cet argent sert à aider les Guatémaltèques à prendre en mains leur économie et la développer dans le sens où ils l'entendent, je suis entièrement d'accord. Mais ce n'est pas ce qui se passe dans la réalité. Parlons maintenant de l'Indonésie. Amnesty International vient tout juste de publier une liste des gens qui sont emprisonnés sans procès en Indonésie et souvent torturés. Voilà un autre coin du monde qui intéresse la compagnie INCO qui a obtenu de l'argent des contribuables canadiens. Partout où elle a mis les pieds, il y a eu une dictature. Il y a eu des travailleurs exploités. On donne à la compagnie des garanties inaliénables à l'intérieur des lois minières. Elle exploite les ressources et ensuite elle se retourne contre le gouvernement canadien pour lui dire: «Accordez-nous des dégrèvements fiscaux sans quoi il y aura licenciement de travailleurs canadiens.»

Je ne prétends pas connaître tous les secrets et les procédés du gouvernement ou du cabinet, mais voici, par exemple, ce qu'un ancien ministre du gouvernement libéral, très bien versé en économie, Eric Kierans, a dit:

Jamais dans notre histoire, les 311 plus grandes entreprises au Canada n'ont connu une telle croissance en biens et en revenus; par contre, jamais on n'a manifesté autant d'hostilité envers les gouvernements élus.

Il a ajouté qu'ironiquement, les entreprises ont profité des politiques gouvernementales, qui leur ont conféré le pouvoir d'éliminer les concurrents possibles. Il a dit encore:

Il est évident (en examinant la politique fiscale) que le gouvernement favorise la concentration et la fusion des entreprises au Canada...

Monsieur l'Orateur, ils ne cessent de nous répéter que le Canada doit avoir ses propres multinationales pour lutter contre les multinationales des États-Unis, de l'Allemagne et du Japon. M. Kierans poursuit:

Le gouvernement accorde aux entreprises importantes et bien établies des conditions privilégiées qui viennent grossir les difficultés et les embarras auxquelles les nouvelles entreprises doivent faire face...

Il permet ainsi aux grandes sociétés actuelles de consolider leur emprise sur l'exploitation future des ressources par les amortissements énormes (1.6 milliard de dollars en 1973 et 1974) qu'il leur consent au titre des investissements pour fins de recherche et de développement.

Quant à la situation à Sudbury—je sais que mon temps de parole touche à sa fin, que je n'obtiendrai pas de la Chambre le consentement unanime qui me permettrait de poursuivre, et que je ne le demanderai pas, monsieur l'Orateur—la solution est toute trouvée, et c'est au gouvernement qu'il appartiendrait de l'appliquer. Le gouvernement devrait en effet annoncer immédiatement son intention d'accumuler des stocks de nickel. Il a déjà eu recours à ce procédé dans le cas du blé, et du beurre; c'est la politique qu'il applique depuis sept ans à l'égard de l'uranium et depuis de nombreuses années à l'égard de l'or. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration hoche la tête. C'est qu'il préconise le travail partagé. La compagnie

INCO raffole du travail partagé qui fait que c'est le contribuable canadien qui, par le biais de l'assurance-chômage, assume une partie du salaire de ses employés alors que pour l'INCO la production du nickel s'effectue à un coût encore moindre.

Le gouvernement a le devoir de restaurer la confiance dans l'économie de la région de Sudbury tout comme de celle de Thompson, au Manitoba. Ce qu'il en coûtera pour subvenir aux besoins des travailleurs dépassera de beaucoup ce qu'il en coûterait pour acheter le nickel. Mais une fois qu'on a acheté le nickel, on a entre les mains au moins la valeur du nickel, tandis que lorsqu'on verse des prestations d'assurance-chômage aux travailleurs, on n'a rien à la fin des 50 semaines de prestations. Une fois que des travailleurs s'engagent sur la pente de la non-productivité et du chômage, cela leur devient une façon de vivre.

Voici ce que j'ai à dire au gouvernement. Je lui demande de dire tout de suite à l'INCO de renoncer à son intention de réduire la production afin que les représentants du gouvernement et de la compagnie puissent se rencontrer et examiner d'autres solutions à long terme et que pour le moment, afin de protéger ces emplois et l'économie de la région, le gouvernement stockera le nickel. La chose n'est pas sans précédent dans l'histoire canadienne, et le gouvernement devrait le faire car c'est lui surtout qui nous a mis dans ce pétrin.

Je vois que vous êtes toujours calé dans votre fauteuil, monsieur l'Orateur, aussi doit-il me rester encore une minute.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Je me dois d'interrompre le député car son temps de parole est écoulé.

● (1452)

[Français]

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur l'Orateur, afin de respecter une vieille coutume, je veux féliciter les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône. Je dois vous dire dès le début de mes commentaires que je n'ai éprouvé aucun étonnement lorsque j'ai écouté la lecture du discours du trône. Étant donné que ce discours sortait directement du bureau du très honorable premier ministre, il était tout naturel que ses plus hauts conseillers fassent ressortir les grandes lignes de pensée du parti libéral en traitant de l'inflation, du chômage, du décontrôle et du contrôle, des projets de création d'emplois temporaires et de son prochain cheval de bataille, bien entendu, l'unité nationale. Ce qui m'a le plus étonné, monsieur le président, c'est le discours du très honorable premier ministre (M. Trudeau), au lendemain du discours du trône, principalement lorsqu'il reconnaissait que le Québec au fond n'était pas une province comme les autres, mais qu'il devait la traiter comme toutes les autres.

Pourtant depuis de nombreuses années nous avons tenté de lui expliquer et de lui faire comprendre que le Québec n'était pas une province comme les autres à majorité anglophone principalement, à cause de sa langue et de sa culture et même de son code légal qui n'est pas comme les autres, parce que nous avons le code civil, alors que toutes les autres provinces ont le *Common Law*. Ce qu'il y a encore de plus surprenant, c'est que le premier ministre ne s'est pas encore rendu compte que toutes les provinces canadiennes ne sont pas comme les autres, puisque chacune représente des caractéristiques très différentes. C'est ce qui fait d'ailleurs la marque distinctive du Canada, savoir que ses provinces qui ont toutes une identité bien à elles aient décidé de vivre dans une union économique